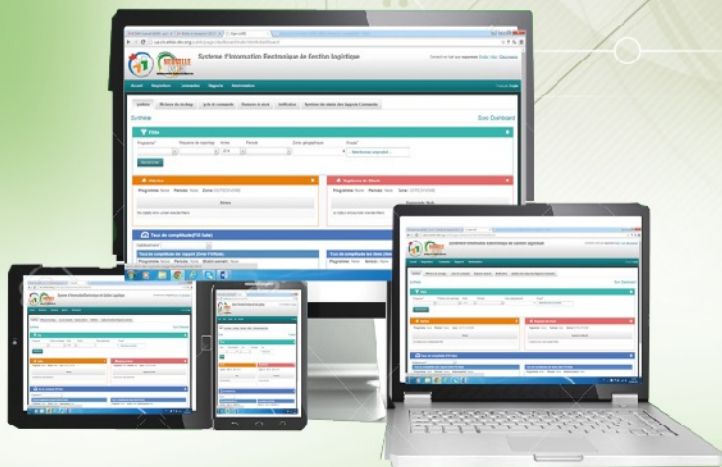


JOURNÉES DE L'ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS DE COTE D'IVOIRE (JONPCI) 2014-2016

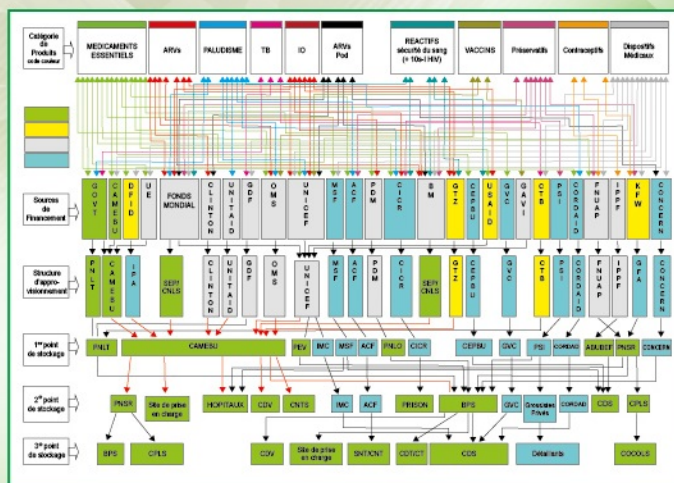


La table de séance des JONPCI 2016

L'INTRODUCTION DES APPLICATIONS TELLES e- SIGL et GQS DANS le SIGL, QUELS AVANTAGES ?



L'INTERET D'UNE CARTOGRAPHIE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DE LA DISTRIBUTION DES MEDICAMENTS ESSENTIELS EN COTE D'IVOIRE



SOMMAIRE

A LA UNE

L'INTRODUCTION DES APPLICATIONS TELLES e- SIGL ET GQS DANS LE SIGL, QUELS AVANTAGES ?

Page 2

ACTIVITES DU SECTEUR

SYNTHÈSE DES ÉDITIONS DES JOURNÉES DE L'ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS DE COTE D'IVOIRE (JONPCI) 2014-2016

Page 3

ACTIVITES DU SECTEUR

L'INTÉRÊT DE L'ÉLABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES SYSTÈMES D'APPROVISIONNEMENT ET DE DISTRIBUTION DES MÉDICAMENTS ESSENTIELS EN COTE D'IVOIRE

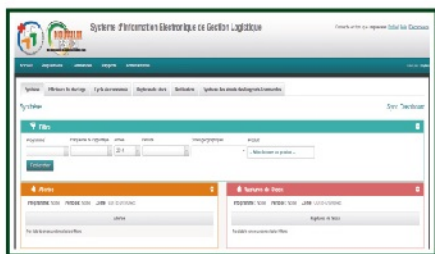
Page 3-4

ACTIVITES DU PNDAP

LE GUIDE IVOIRIEN DES MÉDICAMENTS (GIM®) LE REFERENTIEL DES MÉDICAMENTS EN COTE D'IVOIRE

Page 4

L'INTRODUCTION DES APPLICATIONS TELLES e- SIGL et GQS DANS LE SIGL, QUELS AVANTAGES ?



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) a initié avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers depuis 2012 d'importants projets d'améliorations, d'harmonisation et d'automatisation du système national d'information sanitaire (SNIS).

Ainsi des projets tels, DHIS-2, SIGDEP 2 et Open Elis ont été entrepris afin d'améliorer la production des informations sanitaires cliniques de qualité et optimiser les processus de prise de décisions à tous les niveaux.

Le système d'information de gestion logistique (SIGL) des produits de santé en Côte d'Ivoire est à ce jour manuel. Des avancées ont pu cependant être amorcées. En octobre 2014, le MSHP à travers ses structures techniques (DPPEIS, PNDAP) et la Nouvelle PSP-CI, avec l'appui d'USAID/PEPFAR au travers de MEASURE Evaluation et de SCMS, a conduit un processus de conception en vue de moderniser et automatiser le SIGL existant par l'adaptation et l'implémentation du logiciel OpenMIS devenu e-SIGL.

Ce système est actuellement à sa phase de déploiement national.

C'est dans ce même élan et à travers ses mêmes structures techniques que le MSHP a initié deux (02) autres projets d'envergures à savoir : (i) la mise en œuvre d'un outil électronique pour la gestion quotidienne des stocks dans les pharmacies des districts sanitaires (GQS) et (ii) la réalisation d'un SIGL intégré.

Nous nous proposons de vous présenter les caractéristiques de ces 03 processus sur le système d'information de gestion logistique.

I- PRÉSENTATION DU PROJET DE SIGL NATIONAL INTÉGRÉ

Le SIGL est un système des données et des rapports qu'on utilise pour collecter, organiser et présenter des données logistiques provenant de tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

Le système logistique mis en place en Côte d'Ivoire définit par niveau les formulaires de collecte de données à utiliser. Les outils utilisés par la plupart des établissements sanitaires sont tous manuels aussi bien pour la gestion des stocks des produits de santé, le rapport sur l'usage de ces produits de santé et que la commande de ces produits auprès de la centrale d'achat (la Nouvelle Pharmacie de la Santé publique Côte d'Ivoire NPSP CI).

Trois (03) types de supports tracent en effet le produit de santé dans la chaîne d'approvisionnement : les supports de transaction (Fiche de Transfert, Bordereau de Livraison, Rapport Commande), les supports de gestion de stock (Fiche de Stock,

Registre d'inventaire, Registre des Produits Pharmaceutiques Inutilisables (PPI) et les supports de consommation (Ordonnance Facture, Rapport Commande, Registre de Dispensation).

Le diagnostic de la chaîne d'approvisionnement en Côte d'Ivoire a révélé en 2014 une faible performance globale depuis le niveau central jusqu'au niveau périphérique et ce pour plusieurs raisons dont : la multiplication des SIGL verticaux par programme, l'absence de remontée d'informations logistiques systématique vers les niveaux supérieurs et la faible qualité des données logistiques.

Les principales recommandations de cette évaluation ont été notamment de « Réviser les différents SIGL actuellement en place dans l'objectif de mettre en place un SIGL national intégré ».

Il s'agira donc de renforcer le système d'information et de gestion logistique (SIGL) par l'intégration des sous-systèmes existant aux différents niveaux de la chaîne d'approvisionnement jusqu'au dernier kilomètre. La mise en place d'un SIGL national intégré passera par plusieurs étapes notamment : (i) l'analyse situationnelle du SIGL (agencement des SIGL existants, flux d'information, performance, acteurs impliqués, etc) et (ii) le développement du manuel de procédure du SIGL intégré et de ses outils.

II- PRÉSENTATION DU PROJET D'AUTOMATISATION DE LA GESTION QUOTIDIENNE DES STOCKS DE PRODUITS DE SANTE (e-GQS)

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) à travers ses structures techniques (DPPEIS, PNDAP et la Nouvelle PSP-CI) et avec l'appui technique et financier de l'UNFPA-CI conduit actuellement un projet d'automatisation de la gestion quotidienne des stocks de produits de santé par l'implémentation du logiciel Channel version 2.0.ou e-GQS.

Ce projet permettra de :

1. Identifier les nécessités pour une gestion automatisée des stocks des produits de santé dans les districts sanitaires et les pharmacies à usage interne des établissements sanitaires publics ;
2. Améliorer la gestion quotidienne des stocks des produits de santé ;
3. Améliorer la disponibilité et la qualité des données logistiques sur les produits de santé dans le secteur public ;
4. Faciliter la traçabilité des numéros de lots et des états de péremption.

Les principaux processus opérationnels identifiés qui seront implémentés dans le projet d'automatisation de la gestion des stocks sont :

1. Réception des produits : Ce processus comprend les activités allant de la réception des produits par les districts sanitaires et les clients directs de la NPSP jusqu'à leur entrée en stock.
2. Distribution des produits: Ce processus comprend les activités allant de la distribution des produits des districts sanitaires et clients directs de la NPSP, vers les établissements de santé de niveau inférieur ou égal, ou vers les services jusqu'à la génération des rapports.
3. Rapportage des données logistiques: Ce processus est relatif au rapportage des données logistiques en vue de toute exploitation y compris l'exercice de quantification et de commande.

III- PRÉSENTATION DE L'e-SIGL

Le système électronique d'information de gestion de la logistique des produits de santé (e-SIGL) est un outil électronique intégré et basé sur internet, développé grâce au partenariat entre le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) et USAID à travers MEASURE-Evaluation.

Ce système électronique de gestion des informations logistiques (e-SIGL) permet de disposer d'informations logistiques nationales (données de consommation et de disponibilité des produits) et aux établissements sanitaires clients directs, de passer automatiquement leur commande en produit de santé à la Nouvelle PSP-CI.

L'objectif principal de cette application internet est d'informatiser le système manuel (rapports-commandes en papier) d'information de gestion de la logistique pour l'analyse des données logistiques.

Les objectifs du e-SIGL sont entres autres de : (i) fournir aux gestionnaires un outil allégé et interactif pour la rédaction et la transmission des rapport-commandes, de (ii) produire et favoriser l'accès à des données logistiques de qualité et (iii) faciliter l'intégration de la gestion des programmes.

e-SIGL permet de réduire ainsi les délais de traitement des commandes au niveau de la NPSP, d'accroître le partage de l'information, et d'assurer l'intégrité des données en créant un système centralisé. En fin de compte, par la création d'une commande électronique combinée à un système de rapport, les gestionnaires de la chaîne d'approvisionnement seront en mesure de prendre des décisions plus rapides et efficaces.

Pour le gestionnaire de médicaments, e-SIGL : (i) calcule automatiquement et met à jour la Consommation mensuelle moyenne des produits, (ii) permet de transmettre des données cohérentes et de bonne qualité et (iii) respecte le jugement professionnel et la décision du gestionnaire en lui permettant de modifier la Quantité à commander qui est suggérée.

Malgré ces atouts, toutefois, des faiblesses endogènes et exogènes au processus existent :

- Disponibilité d'un ordinateur fonctionnel,
- Instabilité ou rupture d'électricité,
- Instabilité ou non disponibilité d'un accès à internet ;
- Non prise en compte de tous les outils papier du SIGL.

L'implémentation de e-SIGL, débuté en Juin 2015 se poursuit actuellement avec le déploiement national du logiciel sur tous les sites clients directs de la NPSP qui est prévu se terminer en Novembre 2016.

RETENONS

Pour le renforcement du système d'information de gestion logistique (SIGL) des produits de santé en Côte d'Ivoire et ainsi pour une émergence de la Chaîne d'Approvisionnement, il est nécessaire de :

- Concevoir et automatiser un système d'information et de gestion logistique intégré du niveau central jusqu'au dernier kilomètre afin d'unifier l'ensemble des outils de gestion existants selon les programmes et selon les niveaux de la pyramide sanitaire ;
- Poursuivre le déploiement de e-SIGL sur tous les sites clients de la Nouvelle PSP-CI afin de faciliter le suivi des sites avec le e-SIGL ;
- Mettre en œuvre un outil électronique de dispensation, de gestion des stocks et de distribution des produits au niveau des sites. Cet outil ne devant pas être dépendant d'internet et capable de générer un rapport commande à importer dans le e-SIGL.

SYNTHESE DES EDITIONS DES JOURNEES DE L'ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS DE COTE D'IVOIRE (JONPCI) 2014-2016



L'Ordre National des Pharmaciens de Côte d'Ivoire (ONP-CI) a été créé par la loi N° 60-272 du 2 septembre 1960. Il regroupe les pharmaciens habilités à exercer leur art dans la République de Côte d'Ivoire et à pour objet d'assurer le respect des devoirs professionnels ainsi que la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession pharmaceutique.

Dans le souci de sensibiliser et de renforcer les capacités des pharmaciens, le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP-CI) a institué les Journées de l'Ordre National des Pharmaciens de Côte d'Ivoire, dénommées JONPCI.

La principale recommandation du séminaire de la profession pharmaceutique organisé les 7 et 8 novembre 2013 à Abidjan était de pérenniser et surtout d'offrir un cadre périodique permettant un échange plus approfondi entre les pharmaciens et leurs partenaires.

• La première (1ère) édition des journées de l'Ordre s'est tenue en 2014 et a porté sur le thème : « **Approvisionnement, financement, fiscalité et management pharmaceutiques** »

• Quant à la deuxième (2ème) édition, qui s'est déroulée les 17 et 18 Septembre 2015 (JONPCI 2015) à l'Hôtel le Président de Yamoussoukro, elle avait pour thème : « **La Profession Pharmaceutique et la Couverture Maladie Universelle (CMU) en Côte d'Ivoire** ».

Les JONPCI 2015 avaient pour objectif général de préparer la profession pharmaceutique à participer activement à l'implémentation réussie de la Couverture Maladie Universelle en Côte d'Ivoire. A cette occasion quatre (04) sous-thèmes ont meublés les travaux de réflexion, notamment :

- 1 : Profession et marché pharmaceutiques ;
- 2 : Système de tiers payant et exercice professionnel pharmaceutique ;
- 3 : Mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle ;
- 4 : TABLE RONDE : Quel rôle de la profession pharmaceutique pour un succès partagé de la Couverture Maladie Universelle en Côte d'Ivoire ?

• La troisième (3è) édition des Journées de l'Ordre National des Pharmaciens de Côte d'Ivoire (JONPCI) 2016, placée sous le parrainage de Madame la Ministre de la santé et de l'Hygiène Publique, Dr Raymonde Goudou-Coffie, a été organisée du 26 au 27 mai 2016 au Golf Hôtel d'Abidjan., sur le thème : « **Décentralisation de l'Ordre National des Pharmaciens, quels apports pour la santé publique en Côte d'Ivoire ?** ».

La cérémonie d'ouverture a été faite par Dr NANGUE Joseph, Directeur de Cabinet adjoint du MSHP, représentant Madame la Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, Dr Raymonde Goudou-Coffie. Par la suite, se sont succédés, Pr Aké Michèle (Présidente de la Commission Scientifique des Journées), Dr Lachiroy Lamine (Président du Comité d'organisation) et de Dr Charles Boguifo (Président du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens), afin de remercier les participants pour leur présence, gage de l'intérêt qu'ils accordent à la profession pharmaceutique et à la réussite de la décentralisation de l'Ordre.

Les participants ont été instruits par des experts nationaux sur :

- L'exigence des nouvelles lois de la profession pharmaceutique en Côte d'Ivoire ?
- La politique de décentralisation de l'ONPCI (sa mise en œuvre, les enjeux de la décen-

tralisation de l'Ordre pour le système de santé ivoirien, et l'expérience de décentralisation de l'Ordre National des Médecins de Côte d'Ivoire)

- Les stratégies de mobilisation des ressources humaines et matérielles pour la décentralisation de l'ONPCI.

Rappelons en effet que, depuis le 20 juillet 2015, l'Assemblée Nationale a adopté trois (03) textes de lois sur la profession pharmaceutique en Côte d'Ivoire. Ces lois ont été promulguées et publiées au Journal Officiel le 24 août 2015. Celles-ci portent sur :

- l'exercice de la pharmacie (loi N° 2015-533);
- le code de déontologie (loi N° 2015-534);
- l'organisation de l'Ordre National des Pharmaciens de Côte d'Ivoire (loi N° 2015-535).

Remarquons aussi que ces journées nationales de l'Ordre ont enregistré la participation des Industries Pharmaceutiques Locales (IPL), des Grossistes répartiteurs privés et publics et des structures techniques sous tutelle du MSHP (DPML, PNDAP...).

En définitive, la Côte d'Ivoire qui aspire à l'émergence et à l'amélioration de son système de santé peut compter sur les pharmaciens. En effet, les Journées de l'Ordre National des Pharmaciens de Côte d'Ivoire sont un moyen de s'approprier les avancées dans le secteur pharmaceutique.

Au terme de la période 2013-2016, l'on peut retenir des acteurs du secteur pharmaceutique, les acquis suivants :

- La pérennité d'un cadre périodique permettant un échange plus approfondi entre les pharmaciens et leurs partenaires,
- La maîtrise par les pharmaciens des métiers de l'approvisionnement, des financements, de la fiscalité et du management pharmaceutiques,
- Une meilleure compréhension des structures et du fonctionnement de la Couverture Maladie Universelle par les pharmaciens, constituant ainsi un pilier important pour la réussite de la CMU,
- la Décentralisation prochaine de l'Ordre National en Conseils Centraux et Départementaux, ce qui permettra aux pharmaciens de garantir aux populations une gestion rationnelle de l'usage des médicaments de qualité à un coût accessible.

L'INTERET DE L'ELABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES SYSTEMES D'APPROVISIONNEMENT ET DE DISTRIBUTION DES MEDICAMENTS ESSENTIELS EN COTE D'IVOIRE

CONTEXTE

L'accès des populations aux médicaments de qualité, sûrs, efficaces, financièrement et géographiquement accessibles est une quête permanente de toutes les politiques pharmaceutiques nationales.

En Côte d'Ivoire, l'approvisionnement en médicament du secteur public est assuré par la Nouvelle PSP-CI pour la prise en charge adéquate des pathologies courantes. Aussi, depuis plusieurs années,

des partenaires au développement accompagnent le Ministère en charge de la santé dans la mise à disposition des médicaments aux populations, particulièrement pour les maladies prioritaires telles que le VIH, la Tuberculose, le paludisme, la malnutrition, les maladies materno-néo-natales et infantiles. Cet appui salutaire a aussi entraîné la multiplicité des systèmes d'approvisionnement et de distribution des produits pharmaceutiques utilisant diverses procédures et outils avec son corolaire de déperdition des produits et des ressources.

Tout cet environnement compromet ainsi la traçabilité des produits, leur gestion et leur usage rationnel ainsi que la coordination des différentes parties prenantes intervenant dans la chaîne d'approvisionnement.

Ainsi, afin de mieux coordonner les appuis et les interventions en matière d'approvisionnement des médicaments à travers la Commission Nationale pour la Coordination des Approvisionnements en médicaments (CNCAM), le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP), à travers le Programme National de Développement de l'Activité Pharmaceutique (PNDAP) a sollicité



Participants à l'Atelier d'Elaboration de la Cartographie

l'appui technique et financier de ces partenaires dont l'OMS, l'UNFPA et l'UNICEF pour la réalisation de la Cartographie des systèmes d'approvisionnement et de distribution des médicaments essentiels et autres produits de santé jusqu'au dernier kilomètre.

Il s'agit d'une étude transversale, débutée depuis le mois de mai 2016, à visée descriptive et exhaustive qui permettra de décrire les systèmes d'approvisionnement et de distribution des médicaments essentiels et autres produits de santé, y compris les produits de la santé de la mère et de l'enfant en Côte d'Ivoire.

I. BUT DE L'ETUDE

Cette étude permettra au Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) au regard des normes et recommandations nationales, régionales et internationales relatives à la réglementation et aux bonnes pratiques pharmaceutiques et à l'efficacité de l'appui :

- (i) d'avoir une vision claire et précise des systèmes et politiques d'approvisionnement, de distribution et de financement des produits pharmaceutiques existants en Côte d'Ivoire,
- (ii) de déterminer leur pertinence, leur cohérence et leurs forces et faiblesses en termes d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact à long terme.

II. OBJECTIF GENERAL

Evaluer le niveau d'application des normes, standards et directives des approvisionnements de médicaments et autres produits de santé en Côte d'Ivoire, depuis le niveau central jusqu'au dernier kilomètre, ceci en vue de l'élaboration des stratégies de renforcement du système d'approvisionnement et de distribution.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

De façon spécifique, cette étude permettra de :

1. Décrire le système national d'approvisionnement et de distribution des médicaments et autres produits de la santé,
2. Identifier de façon exhaustive, l'ensemble des structures et les acteurs impliqués dans l'approvisionnement et la distribution des médicaments et autres produits de la santé,

3. Identifier les systèmes et sources de financement de l'approvisionnement et de la distribution des médicaments et autres produits de la santé,
4. Evaluer l'évolution des volumes et des valeurs des approvisionnements et leur délai de mise à disposition,
5. Identifier les stratégies et outils utilisés pour l'approvisionnement et la distribution des médicaments et autres produits de la santé,
6. Déterminer les forces et faiblesses du système d'approvisionnement sur la base des normes et recommandations nationales et internationales en vue de formuler des stratégies de renforcement,
7. Evaluer la politique d'assurance qualité des partenaires en matière d'approvisionnement et de distribution,
8. Etablir un schéma de la cartographie du système d'approvisionnement et de distribution des médicaments et autres produits de la santé.

IV. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Pour établir un schéma de la cartographie du système d'approvisionnement et de distribution des médicaments et autres produits de la santé, la méthodologie suivante a été élaborée :

1. Type et Objet d'étude

- Type d'étude
C'est une étude transversale, descriptive et exhaustive sur la période de 2015. L'évaluation quantitative des données d'importation portera sur la période de 2011 à 2015.

- Objet d'étude
Le financement des produits pharmaceutiques - la sélection des produits - la quantification/planification des besoins - l'acquisition (procédure d'acquisition, volume et valeurs) des produits pharmaceutiques - la gestion des stocks - le circuit de distribution des produits pharmaceutiques - le système d'information - le mécanisme de coordination - la politique d'assurance qualité.

2. Méthodologie et outils de collecte

- Les techniques de collecte

Trois (3) techniques permettront de collecter les informations :

- Une Revue documentaire ;
 - Des interviews des partenaires et acteurs de la chaîne d'approvisionnement à l'aide du questionnaire standard OMS ;
 - Des focus group pour certaines cibles (Organismes Tiers Payants,...).
- Suivant les différentes fonctions rencontrées dans la mise en œuvre du cycle d'approvisionnement, le questionnaire standard de l'OMS est adapté au contexte du système d'approvisionnement et de distribution de la Côte d'Ivoire.
- Les outils de collecte
Les différents questionnaires permettront de collecter six (6) catégories d'informations :
 - L'identité des structures, leur statut, leurs missions, leurs caractéristiques et leur fonctionnement ;
 - Les étapes du cycle d'approvisionnement par type de structures et partenaires ;
 - Les sources de financement et les types de produits financés ;
 - L'évolution des importations sur les cinq (05) dernières années ;
 - Le circuit de distribution et le SIGL ;
 - Le mécanisme d'assurance qualité mise en place par les structures et les partenaires.

3. Catégories de médicaments et structures Cibles

- Médicaments
Plusieurs catégories de produits de santé sont concernées :
Médicaments essentiels et produits de santé : antirétroviraux adultes et pédiatriques, médicaments contre les infections opportunistes, antituberculeux, antipaludiques, vaccins, contraceptifs, médicaments d'importance vitale pour la mère et l'enfant (13 médicaments), produits de nutrition, dispositifs médicaux et réactifs pour la sécurité du sang et y compris tests de diagnostic rapide VIH et paludisme, MILDA, kits SONU, médicaments essentiels recouvrables, médicaments de la gratuité ciblée, stupéfiants et produits de l'hépatite B.
- Structures

L'étude de la cartographie porte sur l'ensemble des structures stratégiques qui sont impliquées ou qui ont un impact sur le système d'approvisionnement et de distribution au niveau central. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, elle porte aussi sur les structures déconcentrées au niveau régional et des districts. Ainsi 148 structures seront visitées entre autres : les Directions Centrales, Régionales et Instituts du MSHP ; la Centrale d'achat publique et les grossistes répartiteurs privés ; les officines pharmaceutiques privées, les industries pharmaceutiques locales ; les programmes nationaux de santé et les OTP (Organismes Tiers Payant...) et les structures en charge du contrôle financier des importations et des taxations de l'activité pharmaceutique.

V. INTERET DE LA CARTOGRAPHIE

La mise en place de la cartographie de l'approvisionnement et de la distribution des médicaments sera bénéfique pour tout le système sanitaire. Elle permettra :

- Au Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) d'avoir une traçabilité du système d'approvisionnement et de distribution jusqu'au dernier kilomètre,

- L'Amélioration de la chaîne d'approvisionnement et le déploiement avec les partenaires techniques et financiers des stratégies pour assurer un approvisionnement en produits pharmaceutiques continu, coordonné, cohérent et efficient,
- La Mise à disposition d'informations stratégiques dont l'analyse permettra de construire une vision commune pour l'adoption de stratégies de renforcement basées sur des données factuelles,
- la conformité de l'organisation des systèmes identifiés avec la réglementation pharmaceutique nationale et les directives, déclarations et recommandations régionales et internationales relatives à l'approvisionnement des produits pharmaceutiques et à l'efficacité de l'appui,

- L'identification et la maîtrise de tous les acteurs impliqués dans le système d'approvisionnement et de distribution des produits pharmaceutiques et leur rôle;
- L'identification de toutes les sources de financement (pour l'achat des produits pharmaceutiques et la logistique) et de tous les circuits d'achat/importation et de distribution des produits pharmaceutiques ;
- L'identification des politiques, des stratégies et outils utilisés par chaque acteur ;
- L'élaboration de perspectives efficientes pour rendre plus performant la chaîne d'approvisionnement en médicaments.

CONCLUSION

La réalisation de la cartographie des systèmes d'approvisionnement et de distribution des médicaments essentiels et autres produits de santé jusqu'au dernier kilomètre reste donc un exercice participatif et inclusif. Elle permettra de mettre à la disposition des acteurs du secteur pharmaceutique des informations stratégiques dont l'exploitation favorisera l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement et la garantie à un accès équitable à des médicaments et autres produits de santé à toute la population.

L'étude est en cours de réalisation, le rapport d'étude et le poster de la cartographie seront disponibles dès le 4^e trimestre 2016.

ACTIVITÉS DU PNDAP

LE GUIDE IVOIRIEN DES MÉDICAMENTS (GIM®) LE RÉFÉRENTIEL DES MÉDICAMENTS EN CÔTE D'IVOIRE



Le médicament est essentiel à l'activité médicale. L'amélioration du système de santé qu'appellent de tous ses vœux le gouvernement, les professionnels de santé et la population reste donc tributaire de l'amélioration de l'accès à l'information sur les médicaments. Cet accès reste problématique du fait de l'absence de certains médicaments dans les référentiels classiques.

QU'EST-CE QUE LE GIM® ?

Le GIM® est un outil ciblé de promotion du médicament et de son bon usage. Il offre un accès à toutes les informations disponibles sur un médicament donné, commercialisé en Côte d'Ivoire, à savoir : la Classe Anatomique Thérapeutique et Chimique (ATC), la présentation de la ou les substance(s) active(s) (DCI), leurs dosages, les voies d'administration, les formes galéniques, le prix public, la contenance de la boîte, les volumes, les poids, les organismes tiers payants et les exclusions.

INTERET DU GIM®

A ce jour, il existe en Côte d'Ivoire plus de 8000 références médicamenteuses qui sont homologués sous des noms de marque. Cette situation, bien qu'elle favorise la disponibilité d'une large gamme de produits pour les malades et améliore l'accessibilité de ces derniers, n'est pas sans conséquences pour la maîtrise de l'ensemble des informations sur cet arsenal thérapeutique. En effet, l'on constate :

- l'inexistence de référentiel pharmaceutique international tenant compte de l'ensemble des références médicamenteuses distribuées en Côte d'Ivoire. En effet, les référentiels classiques que sont le Dictionnaire Vidal®, le Guide thérapeutique Masson®, le Dorosz® ne renseignent pas sur toutes les références médicamenteuses propre au marché ivoirien ou sous-régional ;
 - l'absence d'un outil spécifique facilitant l'exercice des professionnels de la santé lorsqu'ils veulent substituer des médicaments ou identifier leur contenu.
- Face à cette situation, le Ministère de la Santé et de l'hygiène Publique (MSHP) à travers ses structures techniques notamment la Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires (DPML), le Programme National de Développement de l'Activité Pharmaceutique (PNDAP), en collaboration avec l'Institut de Renforcement des Capacités Pharmaceutiques (IRCP), a élaboré le Guide Ivoirien des Médicaments (GIM®), destiné aux professionnels de la Santé.

Ainsi le GIM® se présente comme :

- un outil d'aide à la décision stratégique, thérapeutique et à la substitution médicamenteuse compilant plus de 20 caractéristiques et informations par médicament ;
- un outil scientifique, technique et dynamique de gestion des médicaments qui contient plus de 7000 références de médicaments distribués en Côte d'Ivoire ;
- le fruit d'un partenariat public-privé, donc consensuel pour le bien-être des populations, disponible sous la forme papier et sous forme d'une application web (www.egim-ci.com).

SORTIE OFFICIELLE DU GIM®

Le Ministère de la Santé et de l'hygiène Publique (MSHP) en collaboration avec l'Ordre national des pharmaciens (CNOP),

et l'Union Nationale des Pharmaciens Privés de Côte d'Ivoire (UNPPCI), avec l'appui technique de l'Institut de Renforcement des Capacités Pharmaceutiques (IRCP) a organisé le 06 octobre 2015 à l'Hôtel Pullman, la sortie officielle du GIM®, présidé par l'Inspection Générale de la Santé (IGS), représentée par l'inspecteur ABLE A. Ekissi.

Au cours de cette cérémonie, le GIM® a été présenté aux professionnels de la Santé.

Notons que le GIM® contribue à la réalisation des objectifs de la Politique Pharmaceutique Nationale (PPN), notamment la mise à disposition d'informations scientifiques fiables sur les médicaments commercialisés en Côte d'Ivoire.

Aussi, l'Union Nationale des Pharmaciens Privés de Côte d'Ivoire (UNPPCI) s'est-elle engagée à promouvoir son usage par les pharmaciens au cours d'une rencontre tenue le mardi 10 novembre 2015 à l'hôtel pullman sous la présidence du Docteur Ouattara Kanigui, président de ladite union.

RETENONS

Le Guide Ivoirien des Médicament (GIM®) arrive au moment opportun pour les acteurs du système sanitaire. En effet, c'est un document complet pour l'accès à toutes les informations sur les médicaments commercialisés en Côte d'Ivoire.

Cet outil devra permettre le renforcement du bon usage du médicament pour les prescripteurs et les dispensateurs. C'est pourquoi sa promotion et sa diffusion sont nécessaires pour atteindre toutes les cibles afin d'en faire un véritable guide de référence des médicaments en Côte d'Ivoire et dans la sous-région.

Pour toutes informations

complémentaires, veuillez contacter :

Mme ANVO Dorine : +225 488 788 78

Mme AMAKON Patricia : +225 081 294 89

IRCP Tél/fixe : +225 220 016 18

Web : www.egim-ci.com ;

Email : gim.ircp@gmail.com



cipharm

Au service des gens et des communautés

1^{ER} PÔLE DE PRODUCTION PHARMACEUTIQUE EN CÔTE D'IVOIRE



NOTRE MISSION :

Assurer la sécurité sanitaire par la production de médicaments essentiels en quantité et qualité à des prix abordables.



Route de Bonoumin
Les deux plateaux



B.P. 226 Cidex 1
Abidjan 06



(225) 22 43 03 94 /
22 43 19 77 /
22 40 60 05



(225) 22 43 22 87



: cipharm@cipharm.ci

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE**
Programme National de Développement
de l'Activité Pharmaceutique (PNDAP)

Abidjan, Treichville Boulevard
Giscard d'Estaing
Zone 3 - Siège AIBEF
Tél : 21 25 58 06
18 BP 2685 Abidjan 18
Fax : 21 25 59 45
E- mail : pndap_ci@yahoo.fr
Site Web: www.pndap-ci.org

Directeur de publication :

Dr YAYO S. P. Olivier,
Directeur coordonnateur

Rédacteur en chef :

Dr DAPRE Djoukoua H. Michel,
Chargé d'Etudes, chargé
de la communication, Relations
Extérieures, Formation

Equipe de rédaction :

Service communication, Relations
Extérieures, Formation (CREF) :
- **M. BEBO DELLOTOH Augustin**
- **Dr KONE Dahafolo**
- **Dr GBAMBLE LOU Gonézié Viviane**
- **Mlle TEHUA Gladys**
- **M. MEA Ahué Yannick**

Equipe Associée

- **Dr HODJO Danielle**
- **Dr DJOUROU Fulgence**
- **Dr DAGNOKO Salimata**
- **Dr COULIBALY Kagnonon**
- **Dr ADOU Marie Apoline**
- **Dr OGA Eulalie**
- **M. DIAKITE Souleymane**

Avec la collaboration de : Impression
Group
Siège social : Zone 4
Tél.: 21 25 62 62 / 09 57 26 81 / 54 52
26 28
Adresse 26 B.P. 588 Abidjan 26
Imprimeur : Impression Group
Nombre d'exemplaires : 10 000

**IMPRESSI
GRUP**